

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9519**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole des Métiers de l'Environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole des Métiers de l'Environnement (EME)	Directeur de l'Ecole des Métiers de l'Environnement, Recteur d'Académie

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343n Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (conception), 343u Surveillance et exploitation d'installations de traitement des eaux, 340p Services à la collectivité (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les emplois visés correspondent aux activités de prévention et de traitement des pollutions :

- Responsable de service Environnement ou Qualité - Sécurité - Environnement en entreprise industrielle ou de service, dans tout secteur d'activité

- Ingénieur procédé et chef de projet pour les procédés de traitement des pollutions
- Responsable de service ou responsable de site en entreprise éco industrielle
- Chargé de mission environnement en collectivité territoriale ou organisme administratif
- Chargé d'études environnement en bureau d'étude et société de conseil

Les grands domaines d'application visés sont :

- La prévention et le traitement des pollutions de l'eau, de l'air, des sols
- La gestion des déchets
- Le génie civil, le bâtiment,
- L'énergétique
- La production industrielle

Dimensions génériques propres à l'ensemble des titres d'ingénieur

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

- Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
- Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
- Maîtrise des méthodes et outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis ; collecte et interprétation des données ; utilisation des outils informatiques ; analyse et conception de systèmes complexes.
- Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et la faire évoluer : engagement et leadership ; management de projets ; maîtrise d'ouvrage ; communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
- Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité ; innovation ; propriété intellectuelle et industrielle ; respect des procédures qualité et sécurité.
- Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ; sûreté, intelligence économique ; ouverture culturelle ; expérience internationale.
- Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales ; environnement et développement durable ; éthique.

Dimensions spécifiques à l'EME

- Identifier et évaluer les phénomènes liés à la pollution des milieux et à la dégradation des éco-systèmes grâce aux connaissances acquises en physique, chimie et biologie.
- Etablir un diagnostic de performances des procédés de dépollution : procédés chimiques, physico-chimiques, microbiologique ou procédés de phyto-rémediation
- Concevoir, dimensionner, et mettre en œuvre des solutions techniques de préservation de l'environnement
- Exploiter des unités industrielles dans le domaine du traitement des pollutions
- Evaluer les impacts environnementaux de l'activité de production industrielle
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les démarches de management environnemental des entreprises et collectivités, visant la réduction des impacts environnementaux des activités et des produits.
- Conduire des projets et des démarches de certifications, notamment les certifications de la famille ISO 14 000
- Conduire des projets de développement appliqués à l'évolution des techniques et l'innovation ou à l'entrepreneuriat
- Savoir prendre en compte les évolutions réglementaires et contextuelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés

Les jeunes diplômés s'intègrent dans tout type de structure, et en particulier au sein des :

- Bureaux d'études, sociétés de conseil et vérification déployant une activité en lien avec la protection de l'environnement : respect de la

réglementation, conduite de projets environnementaux,...

- Entreprises éco-industrielles : les entreprises spécialistes des services à l'environnement notamment dans les secteurs du traitement de l'eau ou de la gestion des déchets
- Entreprises industrielles de tout secteur d'activité engagées dans des démarches de management environnemental
- Organismes publics ou associatifs, chargés de mettre en œuvre la politique environnementale ou de diffuser les bonnes pratiques environnementales
- Collectivités territoriales dans les services techniques ou administratifs dédiées à la gestion de l'environnement

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé

L'entrée dans la vie professionnelle s'opère sur des postes d'ingénieur d'études ou de chargé de mission en lien avec les problématiques environnementales, puis évolue vers des responsabilités différentes selon les secteurs d'activité.

- En bureaux d'études, les responsabilités évoluent vers des postes de chargés de clientèles ou de responsable d'équipes
- En entreprise éco industrielle, les fonctions assurées peuvent être celles de responsables sur des fonctions techniques, des postes d'ingénieur d'affaire, des postes de responsables de sites
- En entreprise industrielle les fonctions sont celles de responsable environnement ou de responsable hygiène qualité sécurité environnement
- En collectivité territoriale les fonctions sont celles de responsables de services techniques en lien avec la gestion environnementale

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le cursus conduisant au diplôme d'ingénieur s'organise en 10 semestres après le baccalauréat selon le schéma « 4+6 ».

Les 4 premiers semestres correspondent à un premier cycle d'études supérieures scientifiques qui peut être :

- réalisé en externe dans un cycle en 2 ans : classes préparatoires aux grandes écoles, parcours licence en L2, DUT...
- réalisé en interne au sein du cycle préparatoire scientifique à l'EME, recrutant des bacheliers scientifiques sur le portail

www.admission-postbac.org

Les 6 semestres suivants, notés de S5 à S10, correspondent au cycle Ingénieur proprement dit.

Le contenu de l'enseignement est commun à l'ensemble des promotions sur les semestres S5 à S8. Le semestre S9 est réservé à l'enseignement optionnel, correspondant aux orientations du stage de fin d'études réalisé en S10.

L'évaluation des acquis

s'opère par contrôle continu et se traduit par l'acquisition de crédits types ECTS.

Chaque semestre est validé par 30 crédits ECTS, délivrés sur la foi de plusieurs types d'évaluations :

- Pour les unités d'enseignement : contrôle écrit final, éventuellement contrôles intermédiaires, comptes rendus de travaux pratiques
- Pour les stages et projets : rapports écrits, soutenances orales, évaluation des tuteurs en entreprise...

L'obtention du diplôme est conditionnée par :

- Un niveau minimal exigé à deux niveaux : sur l'ensemble des évaluations semestrielles et sur chaque module
- Un niveau B2 de pratique de la langue anglaise (correspondant au niveau d'exigence de la Commission des titres d'ingénieur), ainsi qu'une expérience à l'étranger.

- La réalisation des périodes de stages :

* Stage « découverte du milieu industriel » - 3 semaines en S5

* Stage « de maîtrise » - 10 semaines minimum en S8

* Stage de fin d'études - 20 semaines minimum en S10.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants, directeur des études, directeur de l'établissement, professionnels et entreprises partenaires
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants, directeur des études, directeur de l'établissement, professionnels et entreprises partenaires
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		mai 2011

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : l'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master Possibilités de réalisation de cursus bi-diplômants en relation avec d'autres établissements d'enseignement supérieur (voir le site internet de l'EME)	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

A. du 18-4-2008. JO du 24-4-2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ecole-eme.com>

Lieu(x) de certification :

Ecole des Métiers de l'Environnement (EME) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [bruz]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Etablissement d'enseignement supérieur privé, création le 25 juillet 1992 (JO du 6 avril 1992)

Reconnaissance par l'état le 23 juillet 2008.